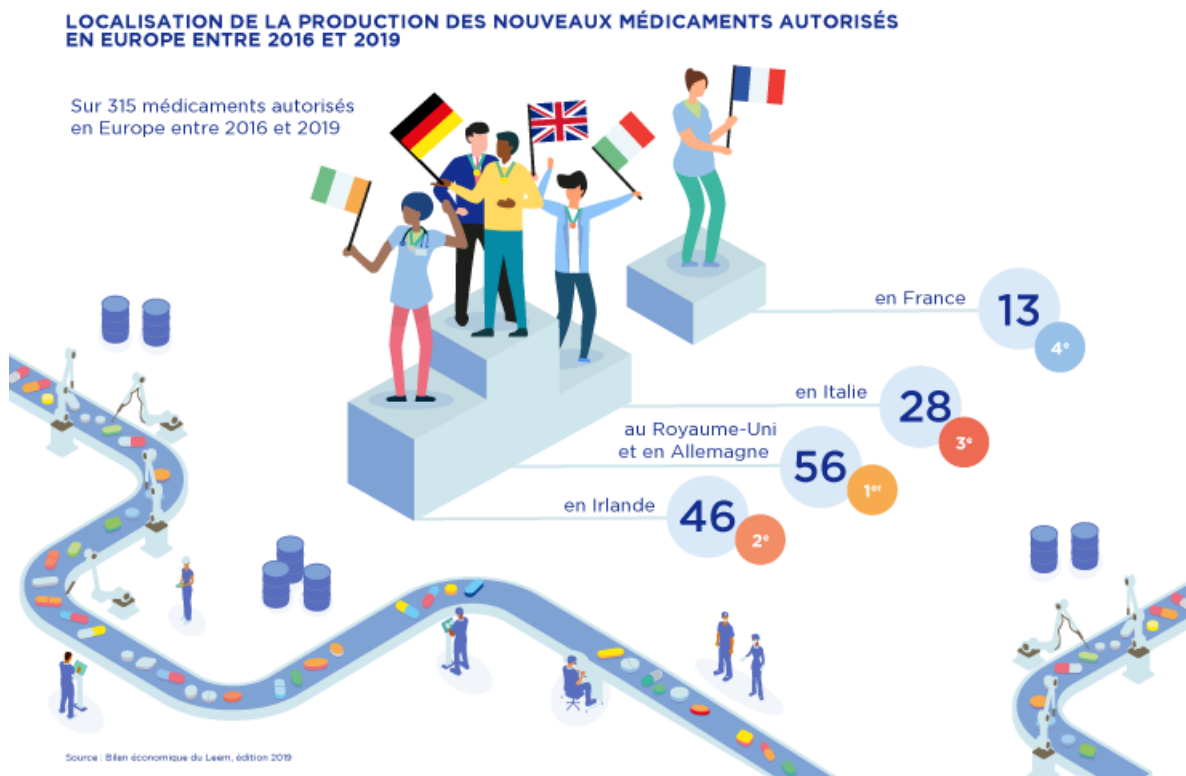


Production pharmaceutique : l'excellence française, mythe ou réalité ?

La production pharmaceutique française est souvent citée comme une référence en Europe. En dix ans, la France est pourtant passée de la première à la quatrième place européenne dans ce domaine.



Chiffres

80%

de la production française est concentrée sur des médicaments chimiques.

42 718

salariés, soit 43% des effectifs de l'industrie pharmaceutique, travaillent dans la production pharmaceutique française.

Contexte

- L'industrie du médicament est un acteur économique et social stratégique pour la France, avec plus de 271 sites

⁽¹⁾ de production, 98 528 salariés, une forte expertise technologique et logistique et un chiffre d'affaires de 55,9 milliards d'euros en 2018 ⁽²⁾ dont 27 milliards d'euros à l'exportation.

- Malgré quelques niches d'excellence, telles que les vaccins, la France concentre aujourd'hui l'essentiel de sa production sur des produits dits « matures » (18 à 25 ans de moyenne d'âge), c'est-à-dire des produits particulièrement exposés aux baisses de prix et à la concurrence internationale sur le marché d'exportation.
- La France est de plus en plus concurrencée par ses voisins européens : elle compte sur son territoire 32 sites de bioproduction (dont 15 qui sont ouverts à des tiers), contre 24 en Allemagne, 17 au Royaume-Uni et 7 en Italie. Sur les 315 médicaments autorisés en Europe entre 2016 et 2019, seulement 25 sont produits sur le territoire français.

I Enjeux

- L'effort disproportionné demandé chaque année aux entreprises du médicament dans le cadre du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) affaiblit les capacités industrielles de la France et fragilise l'accès des patients aux médicaments.
- Le Conseil stratégique des industries de santé (CSIS) de juillet 2018 a marqué un changement avec la volonté des pouvoirs publics d'orienter l'outil industriel vers les productions innovantes.
- Une volonté partagée par le Contrat stratégique de filière industries et technologies de santé (CSF ITS) de février 2019, qui a identifié comme axe de travail le développement d'une filière innovante de fabrication de produits biologiques du futur.
- La France dispose des atouts nécessaires pour devenir une terre d'excellence en santé : un tissu industriel reconnu où interagissent de grands groupes internationaux et des PME innovantes, une main d'œuvre hautement qualifiée et une position de leader sur la production de vaccins.

I Nos Actions

- Les entreprises du médicament, qui alertent depuis de nombreuses années les gouvernements successifs sur le caractère stratégique de leur industrie et sur le risque de désindustrialisation de la France, saluent les engagements du CSIS pour améliorer les capacités de production en médicaments dans l'Hexagone et en Europe.
- Afin de préserver et valoriser le tissu industriel français, d'autres leviers doivent être actionnés :
 - Réussir la mutation de la production pharmaceutique et le développement des biotechnologies en renforçant le maillage territorial entre les petites entreprises de biotechnologies et les grandes entreprises au sein des pôles de compétitivité, et en soutenant la vocation exportatrice de la France.
 - Restaurer l'attractivité du territoire en ramenant la fiscalité générale et spécifique des entreprises du médicament en France dans la moyenne européenne ⁽³⁾
 - Simplifier et stabiliser les normes fiscales, environnementales, sociétales et économiques, en alignant la législation française avec la réglementation européenne afin de ne pas pénaliser les industries de santé en France et de maintenir une cohérence des normes du secteur au niveau européen.

(1). Production de médicaments biologiques et chimiques

(2). Prix fabricant hors taxes

(3). Étude réalisée en 2015 par le cabinet PwC Société d'Avocats, la France affiche le taux d'impôt global systématiquement le plus élevé d'Europe, quel que soit le modèle et le profil d'entreprises retenus (Entrepreneur /Producteur-distributeur/ Distributeur).